Facturation 022 420 88 94 www.sig-ge.ch

PRIMEO ENERGIE AG Referenz MGB OSPENA Überlandstrasse 2 CH-8953 DIETIKON



Concerne:

OSPENA GROUP AG

N° client

1264349

N° du compte

201164193 (pour toute communication)

37523531

du 03.06.2024

Lieu de consommation

46822194

Rte des Jeunes 10, Restaurant

GRAND-LANCY

Votre référence: **RESTAURANT MOLINO**

Facture de consommation

Mai 2024 - période du 01.05.2024 au 31.05.2024 (31 jours)

Date échéance -03.07.2024

Consommation relevée

(Détail au verso)

Total Electricité

2'428.93

Montant à payer arrondi à Total en CHF, inclus TVA

2'428.95

Pour l'électricité, la facture se base sur votre courbe de charge. Le montant tient compte des données actuelles de votre consommation, mesurée en périodes de 15 minutes. Pour le gaz et l'eau, la facture se base sur les index relevés et tient compte des factures intermédiaires éventuelles établies depuis le relevé précédent. Cette facture ne tient pas lieu d'état de compte (le règlement de



Récépissé

Compte / payable à CH96 3000 0001 1200 0225 0 **SERVICES** INDUSTRIELS DE

00 02011 64193 00240 00016 70421

Payable par

PRIMEO ENERGIE AG Referenz MGB OSPENA 8953 DIETIKON

Monnaie CHF

Montant 2 428.95

Section paiement

précédentes factures éventuellement impayées reste dû).



Monnaie CHF

Montant 2 428.95

Compte / payable à

CH96 3000 0001 1200 0225 0 SERVICES INDUSTRIELS DE GENEVE Chemin du Château Bloch 2 1211 GENEVE 2

Référence

00 02011 64193 00240 00016 70421

Payable par

PRIMEO ENERGIE AG Referenz MGB_OSPENA 8953 DIETIKON

Point de dépôt

O Electricité Utilisation du réseau - Profil Pro BT

Point de mesure : CH10225012345000000000000001992

2'246.93

8.1 % sur

182.00

Numéro compteur : 606729

		Quantité		Pmax du mois		Dernière Pmax facturée		c facturée M	Mois de référence	
Heures pleines (HP) Heures douces (HD)			5.0 kWh 5.8 kWh		59.4 kW			57.0 kW	Mars 24	
Energie réactive Franchise d'énergie réactive non consommation x 0.4800 = 6	facturée = '764	4'2	43 kvarh		-			.		
		• •	Qu	antité		Prix HT		Montant en CHF	Taux TVA	
Utilisation du réseau		χ'			,			1'549.25		
dont heures pleines			9'845.0	kWh	x .	0.0560	=	551.32	8.1	
dont heures douces			4'245.8	kWh	×	0.0320	=	135.87	1.8	
Pmax HP	1.	31 jo	ours x 59.4	kW	X '	0.4044	=	744.63	8.1	
Ajustement Pmax HP	•		jours x 2.4		×	0.4044	=	117.43	8.1	
Prestations dues aux collectivités publiques (13.20 % du montant HT de l'utilisation du réseau)							•	204.50	8.1	
Supplément fédéral (énergies renouvelables et pro			14'090.8	kWh	x ·	0.0230	= ,	324.09	8.1	
Réserve d'électricité C			14'090.8	kWh	x .	0.0120	= .	169.09	8.1	
Informations complémentaires		•				,				
Utilisation du réseau	10.99 ct/l	:Wh							•	
Redevances et PCP	1.45 ct/l	:Wh						•		
					То	tal HT		2'246.93		
	•		•		Soit	: ттс[2'428.93]	
						L			1	

En cas de réclamation - Yous pouvez contester tout ou partie de votre facture en adressant, par courrier, une réclamation au Service Clients SIG, dans un délai de 30 jours dès sa en cas de rectamation - vois pouvez contester tout ou partie de votre lacture en adressant, par courrier, une reclamation au service Clients SIG, dans un delai de 30 jours des sa réception. Pour une contestation d'une partie seulement du montant, la quote-part non litigieuse doit être réglée dans le délai mentionné. En cas de non paiement dans les délais, SIG perçoit des frais de rappel, conformément aux tarifs en vigueur.

Droit de SIG en matière de poursuite - Les décisions de SIG, lorsqu'elles sont entrées en force, sont assimilées à des jugements exécutoires, au sens de l'article 80 de la loi fédérale du 11 avril 1889 sur la poursuite pour dettes et faiillite. La procédure de recouvrement d'une facture de SIG lui est ainsi facilitée.

dont TVA à

P01/P/G1052/19280717/20240604/002831



Lieu Rte des Jeunes 10, Restaurant, GRAND-LANCY

46822194

Facture de consommation

N° facture

37523531 du 03.06.2024

Page :

3/3

Consommations moyennes par jour

Période prise en compte pour la statistique Electricité Electricité heures pleines heures douc

Mai 2024 - Mai 2024 317.6 kWh Avr 2024 - Avr 2024 318.3 kWh

h 137.0 kWh h 140.4 kWh

Mars 2024 - Mars 2024

302.6 kWh 150.9 kWh

Interventions d'urgence 24h/24h : 022 420 88 I I

PO1/P/G1052/19280717/20240604/002831

papier 100% recyclé - 119982